

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 24 JANVIER 2017, À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, CAMPUS DE ROUYN-NORANDA

Présents

Éric Aubin, directeur des études	Frédérique Godefroid
Denis Audet	Klaude Hallé
Serge Bastien	Marcel H. Jolicoeur, président
Yves Bédard	Jean-François Lacroix
Claude Bélanger	Claire Maisonneuve
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	Denis Moffet (arrivé à 18h40)
Sylvain Blais, directeur général	Josée Plouffe
Isabelle Breton	Jérémie Riopel
Micaël Caron	André Rouleau (a quitté à 19h40)

Absents

Patrick Bédard	Marie-Ève Tremblay
Vincent Guimont	

Observateurs

Pascale Gagné, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invités

Marc Bertrand, directeur de la Formation continue et Services internationaux
Dany Charron, directrice du campus d'Amos
Anne Gauthier, conseillère pédagogique
Jovette Godbout, enseignante en Technologie minérale
Nancy Laverdière, enseignante et coordonnatrice des stages au département des Techniques policières
Louis Perreault, directeur des services administratifs
Caroline Rioux, directrice adjointe aux études, développement pédagogique

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président du conseil d'administration transmet les remerciements de mesdames Joanne Boissonneault et Johanne Morel, suite aux souvenirs qui leur ont été remis en reconnaissance de leur participation au conseil d'administration. Toutes deux ont mentionné avoir apprécié leur expérience à titre de membres du conseil d'administration.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

Sur une proposition de Yves Bédard, appuyée par Isabelle Breton, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE 2016 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2016

Sur une proposition de André Rouleau, appuyée par Claire Maisonneuve, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 29 novembre 2016, tel que présenté.**

Sur une proposition de Klaude Hallé, appuyée par Marie-Luce Bergeron, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 13 décembre 2016, tel que présenté.**

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

Le tableau des suivis est déposé. Une question est adressée en lien avec le conseil sans papier. La réflexion sera donc finalisée au plus tard en juin 2017.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 29 NOVEMBRE 2016

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 29 novembre 2016.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7.1. DEMANDES D'ADMISSION AU 2^E TOUR POUR L'HIVER 2017

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les statistiques des demandes d'admission au 2^e tour pour l'hiver 2017. Nous enregistrons 157 demandes d'admission, soit 12 de moins qu'à la même période l'an dernier.

Par ailleurs, le directeur des études souligne la performance des étudiantes et des étudiants en Soins infirmiers qui se sont démarqués aux examens professionnels de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec. Les étudiantes et les étudiants des campus de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or ont obtenu un taux de réussite de 91,1 %. Ce taux s'établit à 80,3 % pour l'ensemble de la province. De plus, il souligne que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue reçoit dans ce programme, des étudiantes et des étudiants de 2^e et de 3^e tour et que malgré ce fait, et grâce à la qualité du programme, les étudiantes et les étudiants parviennent à obtenir d'excellents résultats.

À cet égard, il est proposé par Yves Bédard, appuyé par Claude Bélanger, et unanimement résolu, ***de féliciter l'ensemble des employés qui œuvrent au département de Soins infirmiers pour leur contribution significative à la réussite des étudiantes et des étudiants. Les membres du conseil tiennent à remercier l'engagement et la rigueur de chacun d'entre eux puisqu'ils ont la réussite des étudiantes et des étudiants au cœur de leurs priorités.***

Un membre représentant les étudiants demande une intervention du Cégep auprès de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) afin que soit offert le baccalauréat en criminologie. Le directeur des études, Éric Aubin, communiquera avec l'UQAT afin de vérifier les possibilités de démarrage de ce programme d'études universitaires, qui pourrait attirer les étudiants collégiaux des programmes « Techniques policières » et « Techniques d'intervention en délinquance » entre autres.

7.2. ENCADREMENT DE L'INSTITUTION KIUNA

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration de son entretien téléphonique avec le sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Simon Bergeron. L'objectif de cet entretien était de connaître l'état d'avancement du dossier de l'Institution Kiuna à la suite du dépôt, en avril dernier, du rapport faisant état de l'expérimentation des cinq dernières années auprès des instances ministérielles.

Lors de cet entretien téléphonique, M. Bergeron a informé le directeur général, que le ministère tend à faire reconnaître l'Institution Kiuna comme établissement d'enseignement collégial. L'encadrement offert par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et le Collège Dawson devrait être maintenu pour les 2 ou 3 prochaines années. Une confirmation du maintien de l'encadrement et du financement accordé devrait être transmise au Cégep au cours des prochains mois. Le Cégep fera suivre l'information aux membres du conseil d'administration.

7.3. RÉPONSE DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Le directeur général, Sylvain Blais, présente aux membres, la lettre reçue de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) le 19 décembre dernier.

Par cette lettre, la CÉEC confirme l'acceptation de la mise à jour du plan d'action concernant les recommandations émises par la Commission. Toutefois, on nous demande de faire état du suivi réalisé pour l'ensemble des 10 recommandations au plus tard le 30 novembre 2018.

Cependant, compte tenu des récentes compressions budgétaires qu'a subies le Cégep, menant à la réduction de personnel dans l'ensemble des départements et des services, et considérant le niveau actuel de ressources allouées à la direction des études, le directeur général informe les membres du conseil que le Collège ne sera pas en mesure de devancer l'échéancier de réponse à la CÉEC. Étant donné que l'échéancier du 30 novembre 2018 vise à permettre à la CÉEC d'établir l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité du Cégep, à l'hiver 2019, le directeur général transmettra un écrit à la présidente de la CÉEC, afin de repousser l'évaluation en 2021.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8.1. ÉVALUATION FORMELLE SUCCINCTE DU PROGRAMME TECHNIQUES POLICIÈRES

Dans le cadre de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études, mesdames Anne Gauthier, Nancy Laverdière et Caroline Rioux, membres du comité d'évaluation du programme *Techniques policières*, présentent les conclusions du rapport d'évaluation.

CA-3002

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de programme *Techniques policières*;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études (résolution 241-CdE-03).

Il est proposé par Marie-Luce Bergeron, appuyée par Claude Bélanger, et unanimement résolu, **d'adopter le rapport d'évaluation formelle succincte du programme de Techniques policières.**

La présentation PowerPoint sera transmise aux membres du conseil d'administration.

8.2. ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) DE SPÉCIALISATION TECHNIQUE EN ENVIRONNEMENT MINIER

Le directeur de la Formation continue et des Services internationaux, Marc Bertrand, présente brièvement la démarche ayant mené à la création d'une nouvelle AEC de Spécialisation technique en environnement minier. Issue d'une demande provenant du milieu, cette AEC de spécialisation technique a été conçue et rédigée par Jovette Godbout, enseignante en Technologie minérale au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, et ses collègues, en collaboration avec des partenaires du milieu, experts de l'industrie minière. Jovette Godbout présente aux membres, le programme, les compétences recherchées dans le domaine, ainsi que le processus qui a accompagné la validation des besoins et la description du programme.

CA-3003

CONSIDÉRANT QUE l'AEC de Spécialisation technique en environnement minier correspond aux besoins de formation du milieu et à la réalité du marché du travail;

CONSIDÉRANT QUE les compétences visées par ce programme ne sont pas développées dans une autre formation;

CONSIDÉRANT QUE l'AEC de Spécialisation technique en environnement minier est une innovation en termes de compétences développées et de formations offertes au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE les compétences visées par ce programme peuvent faire l'objet d'un développement international;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études (résolution 244-CdE-04);

Sur une proposition de Denis Moffet, appuyée par André Rouleau, il est unanimement résolu, **que l'AEC de Spécialisation technique en environnement minier soit adoptée telle que proposée.**

8.3. PROJET D'IMMOBILISATION SOUTENU PAR LE FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE (FIS)

8.3.1. PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA TAILLE ET DE LA QUALITÉ DES INSTALLATIONS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION EN TECHNOLOGIE MINÉRALE

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration que les projets déposés au Fonds d'investissement stratégique ont été acceptés.

CA-3004

CONSIDÉRANT la volonté du collège de moderniser la miniusine de traitement de minerai et d'en faire l'installation à l'intérieur du bâtiment du CTRI afin d'augmenter la synergie entre les étudiants du programme de Technologie minérale, les enseignants, les chercheurs et les acteurs de l'industrie;

CONSIDÉRANT la réponse positive du *Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires*, programme mis en place pour l'enseignement supérieur par le gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT les sommes réservées actuellement pour ce projet dans l'enveloppe de réfection, de transformation et de maintien des actifs du collège;

CONSIDÉRANT les sommes encore disponibles pour la réalisation de projets dans l'enveloppe de réfection, de transformation et de maintien des actifs du collège;

Sur une proposition de Jean-François Lacroix, appuyée par Serge Bastien, il est unanimement résolu, **d'autoriser le directeur général, Sylvain Blais et le directeur des services administratifs, Louis Perreault, à signer toutes ententes avec les deux paliers de gouvernement soit celui du provincial et/ou du fédéral afin de réaliser le projet d'agrandissement de la taille et de la qualité des installations de recherche et d'innovation en technologie minérale pour un coût total estimé à 1 151 905 \$.**

8.3.2. MISE À NIVEAU DES LABORATOIRES DE SCIENCES ET AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION, DE L'EMMAGASINAGE ET DE LA DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE AU CAMPUS D'AMOS

CA-3005

CONSIDÉRANT la volonté du collège de doter le campus d'Amos de laboratoires de sciences à la fine pointe de la technologie et de fournir des équipements comparables dans les trois campus;

CONSIDÉRANT les sommes réservées actuellement pour ce projet dans l'enveloppe de réfection, de transformation et de maintien des actifs du collège;

CONSIDÉRANT les sommes encore disponibles pour la réalisation de projets dans l'enveloppe de réfection, de transformation et de maintien des actifs du collège;

CONSIDÉRANT la réponse positive du *Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires*, programme mis en place pour l'enseignement supérieur par le gouvernement fédéral;

Sur une proposition de Isabelle Breton, appuyée par Klaude Hallé, il est unanimement résolu, **d'autoriser le directeur général, Sylvain Blais et le directeur des services administratifs, Louis Perreault, à signer toutes ententes avec les deux paliers de gouvernement soit celui du provincial et/ou du fédéral afin de réaliser le projet de mise à niveau des laboratoires de sciences et amélioration de l'efficacité de la production, de l'emménagement et de la distribution de l'énergie au campus d'Amos pour un coût total estimé à 2 068 295 \$.**

8.4. MODIFICATION AU CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA-3007

CONSIDÉRANT la non-disponibilité des salles de réunions dans le secteur d'Amos et de Val-d'Or aux dates initialement prévues au calendrier des réunions du conseil d'administration pour l'année 2016-2017, lequel calendrier a été adopté le 21 juin 2016 par la résolution CA-2966;

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par Frédérique Godefroid, il est unanimement résolu, **d'adopter le calendrier amendé des réunions ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2016-2017 afin de tenir la réunion du 28 mars 2017 à Amos, et la réunion du 9 mai 2017 à Val-d'Or et finalement préciser le véritable lieu de la rencontre tenue le 13 septembre à Rapide Danseur. (Annexe 1)**

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1. RAPPORT SYNTHÈSE SUR L'EXERCICE DES RESPONSABILITÉS EN LIEN AVEC LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE DE L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)

La directrice adjointe aux études, développement pédagogique, Caroline Rioux, accompagnée de Anne Gauthier, conseillère pédagogique, présente les travaux menés pour la rédaction du rapport synthèse sur l'exercice des responsabilités en lien avec la Politique institutionnelle de l'évaluation des apprentissages (PIEA). La démarche visait à évaluer l'exercice des responsabilités des intervenants et à émettre des propositions de réécriture pour d'éventuelles modifications mineures.

Elles présentent une synthèse des cotes et expliquent les valeurs et les faits saillants.

Des modifications mineures seront proposées lors des consultations prévues à l'hiver 2017. La nouvelle version de la PIEA sera présentée au conseil d'administration, au printemps 2017.

La présentation PowerPoint sera transmise aux membres du conseil d'administration.

9.2. PLANIFICATION DÉCENNALE DES INVESTISSEMENTS 2016-2026

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault, présente aux membres du conseil, le tableau de la planification décennale des investissements 2016-2026. Il s'agit d'une version préliminaire d'une planification qui sera bonifiée.

Les membres souhaitent avoir une vue d'ensemble des projets. Ainsi, en novembre 2017, la planification décennale des investissements d'infrastructures de recherche (qui doit être adoptée par le conseil d'administration) et la planification décennale des investissements 2016-2026 – Autres (qui est déposée au conseil d'administration pour information), seront présentées simultanément.

Ce sujet sera inscrit au tableau des sujets récurrents.

ÉMISSION DE DIPLOMÉS

10. ÉMISSION DE DIPLOMÉS

10.1. ÉMISSION DE DIPLOMÉS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3008

Sur une proposition de Yves Bédard, appuyée par Frédérique Godefroid, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 2)**

10.2. ÉMISSION D'ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3009

Sur une proposition de Isabelle Breton, appuyée par Marie-Luce Bergeron, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 3)**

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1. ARTICLE PUBLIÉ DANS LA PRESSE+ « QU'EST-CE QUI CLOCHE AU CÉGEP ? »

Le directeur général, Sylvain Blais, fait un retour sur un article publié dans La Presse+ le 24 janvier 2017, ayant pour titre « Qu'est-ce qui cloche au Cégep? ». Une entrevue téléphonique a été accordée pour faire le point sur la baisse du taux de diplomation, sur les ondes de Radio Canada.

Lors de cette entrevue, le directeur général a donné les arguments expliquant la baisse du taux de diplomation.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. DOSSIERS À HUIS CLOS

12.1. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CA-3010

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement du mandat du directeur général, demande reçue le 21 octobre 2016;

CONSIDÉRANT le processus de renouvellement mis en place et adopté par le conseil d'administration, à sa séance du 29 novembre 2016;

CONSIDÉRANT les consultations qui ont été réalisées tel que le prévoit le Règlement 4 sur la nomination et le renouvellement du mandat du directeur général ou du directeur des études;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de ces consultations, les commentaires reçus par les différentes instances, à partir de la grille d'évaluation prévue au règlement 4, sont très largement positifs;

CONSIDÉRANT QUE le comité de renouvellement a pu apprécier le rendement du directeur général à partir des évaluations de mi-mandat, des bilans annuels d'activités et des bilans de réalisation, ainsi qu'à partir des différentes grilles d'évaluation à la suite des consultations;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive du comité de renouvellement à la suite de sa rencontre d'échanges avec le directeur général, rencontre tenue le 20 janvier 2017;

CONSIDÉRANT l'avis favorable unanime de la commission des études, à la suite à sa rencontre avec le comité de renouvellement, le 24 janvier 2017;

Sur une proposition de Isabelle Breton, appuyée par Marie-Luce Bergeron, il est unanimement résolu **de renouveler le mandat du directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Sylvain Blais.**

De plus, il est résolu **de mandater le président du conseil d'administration pour négocier les conditions de travail du directeur général sur la base d'un contrat d'une durée éventuelle pouvant atteindre cinq (5) ans.**

LEVÉE DE LA SÉANCE

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h15 sur une proposition de Frédérique Godefroid.

Président,

Secrétaire générale,

Marcel H. Jolicoeur

Diane Landriault